



Monsieur François HOLLANDE
Président de la République
Palais de l'Elysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

N/R : ABP/CC/NA 84 15/16

Paris, le 10 juin 2016

Monsieur Le Président de La République,

Lors de la conférence nationale du handicap du 19 mai 2016, vous avez annoncé la transformation de 56000 emplois de CUI en 32000 AESH.

L'Unsa, très attachée à la question de la scolarisation des élèves en situation de handicap et plus généralement aux principes de l'École inclusive, accueille favorablement cette annonce. Elle permettra plus de sécurité professionnelle aux personnels et assurera plus de stabilité pour les élèves en situation de handicap et leurs familles.

Néanmoins de nombreuses questions continuent de préoccuper nos collègues AESH :

- La formation tout d'abord : l'accès à la formation pour l'obtention du diplôme d'AESH doit être facilité pour les AESH en poste. Actuellement, rien n'est prévu en termes de financement et d'adaptation du temps de service pour permettre aux AESH volontaires de suivre la formation. En tant qu'employeur, l'Éducation Nationale doit prendre ses responsabilités et permettre à ces personnels de pouvoir obtenir ce diplôme dans les meilleures conditions.
- Le temps de travail : le salaire de ces personnels, employés en majorité à temps incomplet subi, s'élève à environ 700 euros par mois. Les personnels volontaires devraient pouvoir travailler à temps complet et bénéficier d'une rémunération suffisante.
- Le recours à l'emploi précaire : pour le SE-Unsa, les annonces que vous avez faites doivent conduire à tarir le recrutement de CUI sur la mission handicap. Dans ce cadre, les académies doivent disposer du budget nécessaire pour concrétiser vos annonces en embauchant sur des contrats de droit public uniquement.

Cette société inclusive que nous appelons de nos vœux doit prendre forme, Monsieur le Président. Vous en avez mesuré toute l'importance.

Afin d'avancer sur ce dossier, nous souhaiterions avoir un échange.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Christian CHEVALIER
Secrétaire général

Copie à :

- M. Manuel VALLS, Premier Ministre
- Mme Najat VALLAUD BELKACEM, Ministre de l'Éducation nationale
- Mme Ségolène NEUVILLE, Secrétaire d'État auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion
- Mme Clotilde VALTER, Secrétaire d'État auprès de la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, chargée de la formation professionnelle et de l'apprentissage.